



## EXTRAIT DU REGISTRE dès délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 10.1

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h15.

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 4.1), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 1.2.2), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.3), Carine MICHEL (jusqu'au rapport 4.3), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 4.1), Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.2), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 1.2.1) Beure : Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Denis GALLET (représenté par Catherine BOTTERON), Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Jacky LOUISON (représenté par Gérard SERVETTE) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET (jusqu'au rapport 7.2), Claude PREIONI (jusqu'au rapport 7.2) Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD (à partir du rapport 1.1.1) La Vèze : Jacques CURTY Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT (jusqu'au rapport 7.2), Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (à partir du rapport 4.1) Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.2.2) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thisse : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par sa suppléante Anne GROSJEAN jusqu'au rapport 1.2.2 et présent à partir du rapport 4.1) Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

**Étaient absents :** Auxon-Dessous : Jacques CANAL Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Jean-Jacques DEMONET, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Jacques MARIOT, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC Chalezeule : Raymond REYLE Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Larnod : Gisèle ARDIET Morre : Jean-Michel CAYUELA Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Torpes : Bernard LAURENT

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRO

### Procurations de vote :

**Mandants :** YM. DAHOUI (à partir du rapport 4.1), JJ. DEMONET, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, JM. GIRERD, JP. GOVIGNAUX, M. JEANNIN, C. MICHEL (à partir du rapport 4.4), M. OMOURI, F. PRESSE (à partir du rapport 4.1), J. ROSSELOT, N. WEINMAN (à partir du rapport 1.1.2), P. CHANEY, B. ASTRIC, R. REYLE, F. GILLET (à partir du rapport 9.1), C. PREIONI (à partir du rapport 9.1), D. HUOT (à partir du rapport 9.1), B. VIONNET (jusqu'au rapport 1.2.2), P. CONTOZ (à partir du rapport 4.1), JM. FAIVRE

**Mandataires :** M. LOYAT (à partir du rapport 4.1), JL. FOUSSERET, MN. SCHOELLER, L. HAKKAR, E. PEQUIGNOT, JC. ROY, C. GELIN, S. WANLIN (à partir du rapport 4.4), P. BONNET, V. HINCELIN (à partir du rapport 4.1), E. SASSARD, E. DUMONT (à partir du rapport 1.1.2), A. KOELLER, R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT, D. PARIS (à partir du rapport 9.1), JY. PRALON (à partir du rapport 9.1), F. LOPEZ (à partir du rapport 9.1), B. BECOULET (jusqu'au rapport 1.2.2), JP. MARTIN (à partir du rapport 4.1), JM. BOUSSET

**Délibération n°2010/001188**

**Rapport n°4.4 - Repérage de porteurs de projet, animation et formation dans le cadre de SAUGE - Demande de subvention de l'AFIP**

## Repérage de porteurs de projet, animation et formation dans le cadre de SAUGE - Demande de subvention de l'AFIP

**Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président**

**Commission n°04 : Développement durable, Environnement et Cadre de vie**

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010-2014 « Agriculture Sauge »	Montant prévu BP 2010 : 35 000 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 4 560 €

### Résumé :

L'AFIP, Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives en milieu rural, est un partenaire du projet Sauge depuis ses débuts. Depuis la fin du financement Equal, l'AFIP revoit son plan de financement d'actions et fait appel à de nouveaux financeurs. C'est ainsi qu'elle sollicite une subvention du Grand Besançon de 4 560 € pour la réalisation des actions d'animation et de formation qu'elle mène en 2010 dans le cadre du projet Sauge.

### I. AFIP et implication dans le projet Sauge

#### A/ AFIP

L'AFIP est l'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives en milieu rural. C'est un réseau associatif composé de 6 associations régionales et d'une coordination nationale.

L'association a pour objectifs de :

- faciliter le dialogue entre acteurs locaux par l'animation et la médiation,
- stimuler la réflexion, mettre en perspective les initiatives par des sessions de formation,
- créer les conditions favorables à l'émergence de projets par un appui méthodologique aux groupes,
- faire circuler l'information par la publication d'une revue, Transrural Initiatives.

#### B/ Contribution de l'AFIP Bourgogne Franche-Comté au projet Sauge depuis 2004

C'est l'AFIP BFC qui a proposé en 2004 au Grand Besançon de candidater à l'appel à projets Equal avec un projet sur l'agriculture périurbaine. L'association a contribué depuis à la réalisation de Sauge dont le Grand Besançon assure le pilotage. L'AFIP amène une plus-value au partenariat notamment par son savoir-faire d'animation sur des démarches multi-partenariales à la croisée des mondes agricoles, associatifs ou d'élus locaux.

Dans le cadre de Sauge, ils ont notamment assuré un travail de repérage et d'orientation de porteurs de projet très en amont de l'accompagnement et de la formation traditionnelle agricole. La formation « de l'idée au projet de création d'activité agricole », qui s'adresse à un public souvent encore éloigné de l'installation, est l'un des exemples d'actions menées depuis 2006 et qui s'articule avec le dispositif d'accompagnement agricole. Des porteurs de projet ayant créé leur activité sur le Grand Besançon ont commencé par suivre cette formation : c'est le cas d'un projet « petits fruits » qui s'est concrétisé à Montfaucon ainsi que d'un restaurant travaillant pour partie en circuits courts à Besançon.

Depuis la fin du financement Equal, l'AFIP doit revoit son plan de financement d'actions et fait donc appel à de nouveaux financeurs, dont le Grand Besançon.

## II. Demande de subvention 2010 de l'AFIP Bourgogne Franche-Comté

### A/ Description des actions à mener en 2010 dans le cadre de Sauge

En 2010, l'AFIP souhaite lancer une nouvelle session de la formation « de l'idée au projet » sur le Grand Besançon. Cette formation nécessite un travail de repérage important de porteurs de projet, puis un suivi des évolutions de leur parcours. C'est notamment par ce travail de repérage, de formation et de mise en réseau que le Grand Besançon pourra identifier des personnes susceptibles de s'installer en productions diversifiées (maraîchage, petits fruits...).

Les porteurs de projets ayant suivi cette formation et persévérant dans leur projet d'installation agricole intègrent ensuite le dispositif classique d'accompagnement à l'installation.

L'AFIP prévoit également d'organiser, sur le territoire du Grand Besançon, des soirées ou visites d'échanges entre porteurs de projet déjà installés, en cours de démarche, et professionnels de l'accompagnement agricole. L'objectif de ces rencontres est de favoriser les échanges d'information, les rencontres et de créer des synergies entre ces personnes en dehors du cadre institutionnel.

L'AFIP souhaite également pouvoir continuer de s'impliquer dans les temps généraux d'échange du projet Sauge, à travers les divers groupes techniques et les comités de pilotage.

### B/ Budget prévisionnel

Dépenses	
Participation Sauge	1 470 €
Café installation	5 010 €
Accueil et suivi des porteurs de projets	4 370 €
Formation idée au projet	20 350 €
<b>Total</b>	<b>31 200 €</b>

Recettes	
VIVEA	11 310 €
FSE	9 510 €
Conseil Régional	3 150 €
CAGB	4 560 €
Ministère agriculture	1 200 €
Autofinancement	1 470 €
<b>Total</b>	<b>31 200 €</b>

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 560 € à l'AFIP pour la réalisation d'actions de repérage de porteurs de projet et d'animation dans le cadre de Sauge.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE  
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité

REC 12.OCT 2010

Pour extrait conforme,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué,  
Gabriel BAULIEU